L'ACTION MUNICIPALE

SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME • AOÛT 2017

Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca

Gilles Beauregard
Maire-suppléant, finances et communications

Yves Dagenais
Sports, loisirs et plein air

Chantal Lachaine
Culture, bibliothèque et vie communautaire

Denis Lemay
Travaux publics et sécurité publique

Donald Riendeau
Urbanisme

Bruno Allard
Environnement

Mot du maire

L'été bat son plein et je profite de l'occasion pour saluer tous les villégiateurs de passage chez-nous pour la saison estivale ou pour les vacances. Activités nautiques, randonnée, baignade, Saint-Hippolyte vous accueille à bras ouverts !

L'été au cœur de notre municipalité se déroule au rythme d'événements rassembleurs tels que le Pic-Nic Électrik qui se tenait le 5 août dernier, au Centre de plein air Roger-Cabana. France d'Amour, la formation Motel 72 et plusieurs formations locales auront attiré près de 1000 visiteurs sur le site pour cette cinquième édition, sans aucun doute couronnée de succès. Félicitations à toute l'équipe de bénévoles et à celle des Services des loisirs et de la culture qui ont assuré avec brio l'organisation et la logistique de cet événement.

1 151 202 $ pour la réalisation d'un centre communautaire

Je suis des plus heureux de vous annoncer l'octroi, par les gouvernements du Québec et du Canada, d'une aide financière de 1 151 202 $ pour la construction d'un centre communautaire au parc Roger-Cabana. De ce montant, 575 601 $ est accordé par le fédéral et 575 601 $ par le provincial. Cette aide financière provient du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec - Volet infrastructures provinciales-territoriales - Fonds des petites collectivités. De son côté, la Municipalité injectera 1 151 000 $ dans ce projet, dont 1 M $ provenant du surplus budgétaire. Une nouvelle infrastructure qui sera donc financée à 50 % du coût réel par la Municipalité.

Cet important soutien financier nous permettra de créer enfin ce lieu de rassemblement rêvé pour la tenue d'activités sportives et sociales au cœur de la municipalité. La construction de ce centre communautaire s'imposait pour répondre aux besoins grandissants des amateurs de plein air fréquentant le Centre Roger-Cabana mais également des familles, associations et organismes locaux en quête de lieux de rencontre et de salles de réunion. Plus qu'un simple bâtiment, nous espérons que ce centre prenne la forme d'un véritable milieu de vie pour toutes les générations de citoyens. Le nouveau centre comportera deux ailes soit une destinée à accueillir les bureaux du Service des loisirs et l'autre proposant les facilités d'un centre communautaire. Avec l'arrivée du Service des loisirs au parc Roger-Cabana, les employés municipaux seront en mesure d'accueillir les nombreux amateurs de plein air afin de bien les informer mais également, de recevoir les citoyens souhaitant s'inscrire aux activités de loisirs.

Politique d'utilisation des médias sociaux

Le conseil municipal adoptait, le 7 août dernier, une politique d'utilisation des médias sociaux. C'est suite au lancement de la page Facebook de la Municipalité que le Service des communications et des relations avec les citoyens a réalisé cette politique qui a comme objectif de définir les règles de gestion des médias sociaux auprès de tous les utilisateurs. Elle propose aussi un code de conduite assurant des échanges respectueux et courtois sur tous les comptes de médias sociaux de la Municipalité. Cette politique comporte une Nétiquette qui figure sur nos différentes pages Facebook (bibliothèque, Centre de plein air Roger-Cabana et Municipalité de Saint-Hippolyte), de même que sur notre site Internet. Tous les utilisateurs des médias sociaux de la Municipalité, incluant les citoyens, employés municipaux, organismes reconnus ou partenaires sont invités à en prendre connaissance avant leurs échanges, partages et publications sur nos différents comptes.

Bruno Laroche

Quelques moments marquants de la 5e édition du Pic-Nik Électrik qui se déroulait le 5 août dernier au Centre de plein air Roger-Cabana.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137

saint-hippolyte.ca
reseaubibliolaurentides.qc.ca

Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

Bibliothèque de Saint-Hippolyte

Retour à la programmation régulière :
Samedi le 16 septembre avec l'heure du conte de 10 h 30 à 11 h 30 !

À VOTRE SERVICE

Vente de livres usagés

Une somme record de 700 $ a été amassée lors de la vente de livres qui se déroulait les 8 et 9 juillet derniers. Ce montant permettra aux bénévoles du comité de la bibliothèque de faire l'acquisition de plusieurs nouveautés.

les journées de la culture

Journées de la culture

Cette année, pleins feux sur le patrimoine culturel, une thématique qui met en valeur notre identité et l'héritage de nos ancêtres. Un legs qui témoigne des traditions des Premières Nations et de l'apport inestimable des multiples générations précédentes. Programmation détaillée au saint-hippolyte.ca

Programmation

28 septembre de 19 h à 20 h 30
Expo-conférence : Les ponts couverts
Pour tous

29 septembre de 20 h à 21 h 30
Soirée de contes traditionnels à la chandelle
+13 ans

30 septembre de 10 h 30 à 12 h
Atelier créatif autour du bois
Familial

EXPOSITIONS

Expo en duo | Jusqu'au 19 septembre

Plongez dans l'univers déjanté de **Francine Walker**, hippolytoise et céramiste de profession, et **Sylvie Leclair**, artiste-peintre et graphiste. L'une propose des personnages clownesques faits d'argile aux tons vifs et joyeux, la seconde donne vie à des animaux fantaisistes peints avec minutie.

La clique | 20 septembre au 31 octobre

La clique, c'est une histoire de rencontres inopinées, d'affinités et d'intérêts communs. Un chassé-croisé entre l'art abstrait (**Lynne Ricard**) et la sculpture (**Jacques Corbeil**), entre Montagne-Art, Paris et Bruxelles. Un duo imaginaire où l'un comme l'autre s'abreuve d'émotions donnant naissance à leurs œuvres respectives. Dans la pierre ou sur la toile, le rêve devient réalité et c'est avec passion qu'ils partagent le fruit de leur travail.

Un vernissage en présence des artistes aura lieu le **20 septembre** (exceptionnellement un mercredi) de 17 h à 19 h où bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis.

Vins et musiques du monde | 13 et 20 octobre

Vins & MUSIQUES du monde

En route vers l'Amérique du Sud !
Les 13 et 20 octobre, de 19 h 30 à 21 h 30, à la bibliothèque

Émoustillez vos sens en prenant part à ce rendez-vous gastronomique qui vous propose, cette fois-ci, une escale en **Amérique du Sud**. Un concept original qui vous fera découvrir, en compagnie d'un sommelier, ce coin de pays de la façon suivante : dégustation de cinq vins, chacun assorti d'une bouchée raffinée, le tout accompagné de musique aux sonorités latines. Inscrivez-vous dès maintenant, en personne, à la bibliothèque (seul le paiement confirme votre inscription, **30 $ la soirée**). Veuillez-vous référer au saint-hippolyte.ca pour consulter le menu et les vins proposés.

LOISIRS ET PLEIN AIR

CONCOURS

Ma faune DANS TOUS SES ÉTATS !

Ça vole, ça fourmille, ça grouille ?

La Municipalité de Saint-Hippolyte vous invite à participer à un concours de photo sous le thème : *Ma faune dans tous ses états* ! Saisissez l'occasion de vous illustrer dans le calendrier 2018, distribué dans tous les foyers de la Municipalité ! Oiseaux, animaux, insectes, les photographes amateurs doivent acheminer leurs photos illustrant un ou des éléments de la faune et devant obligatoirement avoir été prises sur le territoire de Saint-Hippolyte. En plus de la possibilité de voir votre photo s'illustrer dans le calendrier municipal, courez la chance de remporter un certificat cadeau de 100 $ chez Photo CDM de Saint-Jérôme !

Critères de sélection

Le jury composé de représentants des Services de la culture, de l'environnement et des communications sélectionnera 13 photos parmi toutes celles ayant été acheminées selon les critères suivants :

- Respect du thème proposé
- Qualité des photos
- Créativité
- Respect des règlements du concours

Pour participer

Les citoyens de Saint-Hippolyte de même que les commerçants, membres d'organismes ou employés municipaux peuvent participer en soumettant jusqu'à 3 photographies **avant le 2 octobre 2017**, à 16 h (une seule photo sera toutefois sélectionnée par participant gagnant). Les photos doivent être acheminées en format jpeg ou pdf et doivent être de dimension 8 X 10 pouces, avec une résolution d'image de 300 Pixels par pouce (soit 2400 pixels par 3000 pixels). Le format électronique de vos photos doit être envoyé à l'adresse suivante : **https://wetransfer.com**. Vous devrez alors préciser le courriel où doit être acheminé votre envoi de photos : cnielly@saint-hippolyte.ca .

Vous pouvez également acheminer la version papier, en format (8 x 10 pouce) à la réception de l'hôtel de ville située au 2253, chemin des Hauteurs, à Saint-Hippolyte. Accompagnez vos photos de votre nom, adresse, du titre de la photo, et d'une courte description du lieu où elle a été prise.

Les gagnants seront connus en octobre 2017.

Règlements du concours

- Les photos doivent avoir été prises sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hippolyte;
- Elles doivent représenter des éléments de la faune soit un ou plusieurs animaux, insectes, ou oiseaux vivants sur le territoire de la Municipalité ;
- Les photos peuvent être récentes ou non ;
- Les photos peuvent être retouchées ;
- Droits d'auteur : Un formulaire d'autorisation qui devra être dûment signé sera transmis à tous les gagnants du concours concernant les droits d'auteurs. Ce formulaire attestera que le participant est bien l'auteur des photos soumises et qu'il en possède, de ce fait, tous les droits et libertés de publication. Le participant devra également accorder à la Municipalité de Saint-Hippolyte le droit de publier sa photo, identifiée à son nom, dans le calendrier municipal. Les photos, libres de tous droits, pourront ainsi être utilisée par la Municipalité pour d'autres fins, sans restriction pour une durée indéterminée. Le participant dégage la Municipalité de Saint-Hippolyte de toute responsabilité relative à une violation des droits d'auteur.

Renseignements

Service des communications et des relations avec les citoyens au 450 563-2505, poste 2271.

Session de cours Automne 2017

Ne manquez pas l'info-Loisirs, inséré dans cette édition de votre Action municipale, pour connaître toute la programmation d'automne !

Aménagement des sentiers au parc Roger-Cabana

Depuis le début du mois de juin, les employés de la Municipalité s'affairent à apporter des correctifs aux sentiers non-motorisés du Centre de plein air. Plus de 750 mètres ont déjà été réaménagés dans le sentier R3, rendant ainsi la surface moins abrupte, plus stable et plus propice à la pratique de la randonnée en forêt et du vélo de montagne.

La majeure partie du travail consiste à retirer le sol végétal (humus) et à niveler la surface minérale à l'aide d'une petite pelle-mécanique, de façon à obtenir une surface compacte et durable. Des passerelles de bois sont aussi aménagées, question d'éviter des sections trop abruptes ou humides.

L'objectif est d'offrir aux citoyens des sentiers moins abrupts, donc accessibles à plus d'utilisateurs, tout en conservant le cachet naturel du parc.

HORAIRE D'AUTOMNE
Descente de bateau du lac de l'achigan

Prenez note que l'horaire d'automne entrera en vigueur au lendemain de la fête du travail. Ainsi, la descente de bateau sera fermée les mardi 5 et mercredi 6 septembre.

Voici un bref rappel des heures d'opération :

Jusqu'au 4 septembre :
ouvert 7 jours de 9 h à 20 h

Du 5 septembre au 9 octobre :
ouvert les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis de 9 h 30 à 16 h 30

ENVIRONNEMENT

À la rencontre des oiseaux de proie !

LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017

Au parc Aimé-Maillé, 871, chemin des Hauteurs

Venez rencontrer des oiseaux de proie entraînés dans le cadre de cette journée où l'on pourra découvrir l'agilité d'une buse, la majesté d'un faucon, les secrets d'une chouette et le regard d'un hibou !

DEUX REPRÉSENTATIONS : 11 h ET 13 h

ENTRÉE LIBRE

Apportez votre chaise pliante pour plus de confort !

Prévoir des vêtements adaptés aux conditions climatiques, car l'événement se tiendra à l'extérieur. En cas de forts vents ou de pluie diluvienne, l'événement sera reporté à une date ultérieure, qui sera diffusée au saint-hippolyte.ca ou sur la page Facebook de la Municipalité.

INFO : 450 563-2505, poste 2257

RAPPEL IMPORTANT

Collecte à trois voies

La Municipalité vous rappelle qu'il est nécessaire d'enlever l'attache de vos bacs roulants lorsque vous déposez ceux-ci en bordure de rue, si vous souhaitez que leur contenu soit ramassé.

Comme la collecte est mécanisée, notamment en ce qui concerne les bacs bruns, le chauffeur du camion est seul et n'est pas en mesure de manipuler les bacs.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Fosses scellées : pensez à vidanger !

Vous recevrez des invités au cours du long week-end de la Fête du travail ? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d'avoir l'esprit tranquille et de profiter pleinement de ce congé.

Pour un rendez-vous, communiquez avec l'entreprise Beauregard au 450 565-4718 ou 1 877 588-6868.

Une bonne nouvelle pour la collecte des bacs bruns !

En plus des sacs en papier, vous pouvez désormais utiliser des sacs en plastique compostable certifiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) avant de déposer vos matières organiques dans le bac brun à Saint-Hippolyte.

N'oubliez pas que les sacs en plastique régulier, les sacs en plastique biodégradable ou les sacs en plastique compostable non certifié ne sont pas acceptés dans le bac brun.

Recherchez ces sacs compostables certifiés dans les grandes surfaces telles que Walmart, Home Dépôt, Canadian Tire, Home Hardware, ainsi que chez les marchands de la région :

AL-PACK compostable (différentes tailles de sacs disponibles)

GLAD 100% compostable (différentes tailles de sacs disponibles)

Sans nom –
Sacs compostables pour poubelle de cuisine ou pour le bac vert

Great Value –
Sacs compostables pour poubelle de cuisine et pour bac long

BIOSAK de Ralston –
Sacs compostables pour le jardin, la cuisine, le bac roulant, etc

Snappy – Sacs compostables pour la poubelle de cuisine

Natura – Minis et grands sacs compostables

Frank – Sacs compostables pour poubelle de cuisine et pour bac

Compliments pensons vert – Petits et grands sacs compostables pour le bac vert et déchets organiques

Quikki –
Sacs compostables pour poubelle de cuisine et pour bac vert

URBANISME

Autour de la piscine, ça ne prend qu'un instant pour que la tragédie frappe !

Saviez-vous que la noyade est l'une des principales causes de décès chez les enfants de 1 à 4 ans ? Souvent, ces incidents sont causés par une piscine qui n'a pas été sécurisée.

Les enfants peuvent se noyer rapidement et sans bruit. Surveillez-les attentivement, sécurisez l'accès à votre piscine et apprenez-leur les règles de sécurité nautique. Ces mesures aideront à prévenir les blessures graves et les décès.

Réglementation municipale

Un permis attribué par la Municipalité est nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine. Celle-ci peut être installée dans une cour latérale, arrière ou avant, si cette dernière a une profondeur supérieure à 20 mètres. Elle doit être située à une distance minimum de 1,50 mètre des lignes latérales et arrière, de 10 mètres de la ligne avant et à au moins 3 mètres du bâtiment principal.

Dans le cas d'un terrain en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau, la piscine doit être installée à plus de 10 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux si la pente du terrain est inférieure à 30% ou à 15 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux si la pente du terrain excède 30%.

Personne ne doit avoir accès **de quelque façon que ce soit** au terrain sans avoir à gravir un obstacle d'une hauteur minimale de 1,20 mètre. Sont considérés comme obstacle, une clôture, une paroi de piscine, un mur de soutènement ou un mur conçu de manière à en limiter l'escalade et comme seul moyen d'accès : une barrière aménagée dans l'obstacle se refermant automatiquement et s'enclenchant ou un escalier (ou échelle) escamotable ou repliable.

Enfin, la piscine doit être munie d'un système de filtration assurant une clarté de l'eau suffisante pour voir le fond de la piscine et ce, entre le 1er juin et le 1er septembre de la même année.

Voici quelques conseils pour sécuriser votre piscine :

- Installez une clôture qui mesure au moins 1,20 mètre de hauteur autour de votre piscine ;
- Installez une porte à fermeture automatique munie d'un verrou hors de portée des enfants ;
- Assurez-vous que les jouets, les meubles de l'extérieur et les outils sont loin de la clôture de la piscine. Les enfants peuvent grimper sur ces objets pour passer par-dessus la clôture et entrer dans la piscine.

Pour obtenir plus de **conseils de sécurité de Santé Canada**, visitez :

https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/prevention-blessures/securite-matiere-baignade.html